

LES NOMS DE VILLAGES EN LUXEMBOURGEOIS NE DIVISENT PAS VRAIMENT ! Louis STEPHANY



LES NOMS DE VILLAGES EN LUXEMBOURGEOIS NE DIVISENT PAS VRAIMENT ! Louis STEPHANY

Lien vers le site web et la page des publications :

<https://aterterdaul.be/petition-kundelbaach#panneaux>

Droit de Réponse à M. FONCK. J.C. Droit à la Liberté d'expression

« **Jean-Claude Fonck**

et si m' stephany quoique vous en pensiez 🤔 et pas uniquement ceux qui se manifestent sur les réseaux sociaux 😊

avec mon devoir de réserve de journaliste et de correspondant pour le val d'Attert '' je ne peux pas vous donner des noms '' mais croyez moi ... il y a pas mal d'attertois et autres qui ne valident pas cette dépense des deniers publics et qui estiment qu'avec cet argent on aurait pu faire bien plus utile et nécessaire 👍 »

Permettez-moi de répéter que ces panneaux n'ont pas été traduits en luxembourgeois mais que c'est bien l'inverse, les toponymes en luxembourgeois existent dans notre région depuis la fin de l'antiquité.

Concernant : GRAND SUCCES POUR LES PANNEAUX EN LUXEMBOURGEOIS A ATTERT,

En effet, les citoyens ont signé une pétition contre les appellations d'hydronymes, de toponymes non fondés. Ces citoyens sont favorables à la reconduction des toponymes millénaires et au placement de panneaux de localisation des cours d'eau dans leur nom d'origine, encore en usage dans la langue vernaculaire, ainsi que des panneaux à placer en complément pour les noms de villages en langue endogène.

Cette initiative citoyenne a été adressée aux Autorités de la Commune d'Attert ayant le label intitulé « la Commune qui dit JO » aux langues endogènes qui met en exergue l'application du protocole de la préservation du patrimoine culturel immatériel de notre commune, de notre région liée à la convention UNESCO.

La ministre de la culture Alda Gréoli lors de sa visite à Attert en février 2019, d'insister « *les langues endogènes c'est de la culture, ce sont des engagements à respecter* ». Le soutien de la Communauté française de Belgique à la Commune qui dit « JO » reconnaît aussi l'existence de la langue luxembourgeoise (au titre de langue endogène) mais en plus encourage son apprentissage

Après la soumission de la demande à la Commission royale de Toponymie, celle-ci a donné son approbation.

Oui, c'est à l'UNANIMITE que les membres du Collège et du Conseil communal ont pris la décision d'accorder à la minorité luxembourgeoise le droit d'avoir des panneaux dans leur langue, en accord avec les directives de la Communauté Européenne, des Droits de l'homme etc...

Tout cet ensemble donne à ces panneaux une base légale et un droit légitime à leur existence dans un état de droit qui impose le respect des lois.

Le journaliste a esquivé ce statut légal pour émettre une critique, et pour ce faire il s'est reporté quelque peu hors du sujet, sur l'aspect du coût.

Vous écrivez « je ne peux pas vous donner de noms » mais croyez-moi...il n'y a pas mal d'attertois et autres qui ne valident pas cette dépense des deniers publics et qui estiment qu'avec cet argent ont aurait pu faire bien plus utile et nécessaire. »

Donc vous avez rejoint quelques Attertois et vous vous êtes engagé à être leur porte-parole en vous appuyant même sur la publication d'un panneau tagué. Pourrait-on interpréter cette attitude de la façon suivante (?) : c'est non aux panneaux en luxembourgeois et non à la reconnaissance identitaire de ces gens, cela étant quasiment sans importance, par rapport à quelque chose que vous qualifiez « *de bien plus utile...* ». Si cette interprétation ne reflète pas ce que vous avez bien voulu exprimer alors, svp, reformulez votre affirmation dans un texte clair, sans équivoque, avec des éléments concrets.

Puis vous m'interpellez : « *mais croyez-moi* » : mais, personne n'accepte de croyance gratuite car on doit pouvoir se baser sur des éléments essentiels, vérifiables pour que le public puisse se faire une opinion juste.

Sur des informations émises par le premier échevin lors du Conseil communal du 13-11-2024: vous reportez : « *Ils ont coûtés aux caisses communales seulement* » 9500 €, mais en revanche **vous omettez l'information** ESSENTIELLE que l'Etat luxembourgeois verse 2.400.000 € annuellement à la commune d'Attert.

Ce qui signifie que cette dernière a utilisé **seulement 0.39 % sur un total de 2.400.000 €**, ce qui, mathématiquement, ne représente qu'une très infime partie, vous en conviendrez. De plus, la commune informe : « *ce montant qui nous tombe tous les ans sur nos comptes communaux s'élève aujourd'hui à 2.400.000€. Ce qui représente **plus de 18% du montant total de nos recettes*** ».

Omettre cette information, ESSENTIELLE, peut induire en erreur le public. Ne pourrait-on pas appeler cela de la désinformation journalistique ? orientée ? tendancieuse ? Auriez-vous une autre explication à cela ? ; vous avez élaboré un bien piètre argument, car il serait paradoxal ne pas vouloir accorder aux autochtones luxembourgeois d'Attert une goutte d'eau de ce fonds Grand-ducal, ce serait ne pas vouloir accorder de dignité à leur entité, voire exprimer du dédain ? Cela ne serait-il finalement qu'une agression passionnelle dirigée contre le DROIT A LA LANGUE de l'autre, ici le luxembourgeois ?

En plus, le Conseil communal d'Attert cite : « en 2008 la dette était de 12.319.680,26 euros, au 31 décembre 2023 la dette totale de la Commune s'élève à 1.687.076,48 € et les finances sont saines « **si nous n'avions pas le fonds du Grand-duché ...nous devrions comme dans le passé, compter et racler les fonds de tiroirs** » . Ces éléments semblent être ESSENTIELS dans ce contexte comptable, vous en conviendrez. Pourquoi n'ont-ils pas été mentionnés ? N'y aurait-il pas un risque d'impartialité ?

Concernant les 9500€ pour les panneaux, un internaute a fait un calcul théorique rapide : « **pour environ 5800 habitants, cela fait 1,64€ par habitant** »

Réflexion : à supposer qu'il ne s'agisse même que de € 3 par contribuable, le journaliste a écrit «... *certaines ne valident pas cette dépense des deniers publics et qui estiment qu'avec cet argent on aurait pu faire bien plus utile et nécessaire* » Tenir pareil langage n'est-ce pas choquant ? et cela ne va-t-il pas à l'encontre de l'entendement du raisonnable ?

Cette mentalité est d'autant plus incompréhensible quand on sait que 60% vont travailler au Grand-duché, classifié « le pays le plus riche du monde » selon l'indice de prospérité HelloSafe .

Ces travailleurs apprécient d'ouvrir grande la paume des mains pour avoir des salaires, des allocations familiales, des retraites de pension... tout cela bien supérieur à la moyenne belge. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la commune d'Attert est la plus riche de Belgique (selon les données de l'office statistique belge Statbel). Cette qualité de vie découle du ruissellement des richesses importées de chez nos cousins Grand-ducaux, sinon l'Arelerland risquerait d'être un désert économique, comme certaines régions de Wallonie.

Il semblerait que ce sont quelques rares esprits restreints dans un carcan d'unilinguisme, qui sèment une certaine intolérance, à ne pas vouloir accorder une miette du budget en faveur de la culture luxembourgeoise.

En bref, quelques autres citations lors du Conseil Communal du 13-11-24 : « *ce fonds n'est pas pérennisé à vie. Que des négociations belgo-luxembourgeoises fixeront probablement un jour certaines modalités ... pour la bonne utilisation de ces fonds ; c'est grâce à ces actions, une fois à table que nous aurons une longueur d'avance par rapport à d'autres communes... mais être proche et côtoyer nos amis luxembourgeois ce sera fondamental dans le futur ...* ».

On peut avoir une admiration pour la bravoure des journalistes d'investigations. Pourriez-vous M.Fonck faire des investigations dans les domaines suivants (liste non exhaustive) dans le but d'éclairer le public où sont passés les deniers publics qui étaient UTILES ET NECESSAIRES à la sauvegarde de la culture et des langues luxembourgeoise et allemande (cette dernière était encore couramment utilisée et enseignée jusqu'à la deuxième moitié du XXème siècle dans l'Ardenne) ? Peut-être votre avis sera comme vous l'avez déjà écrit : « *qu'avec cet argent on aurait pu faire bien plus utile et nécessaire* 👍 » ce qui est en opposition avec une RESOLUTION du Parlement européen N° C318/161 30 octobre 1987 point F,5 :

Domaine de l'enseignement

- *donner, dans les régions linguistiques concernées une dimension officielle à l'enseignement des langues régionales et minoritaires et le placer sur le même pied que l'enseignement des langues nationales, et ce, du niveau préscolaire à l'université et à l'éducation permanente, - ...utilisant comme langue d'enseignement général une langue régionale ou minoritaire...*

(b) Dans le domaine des communications

à autoriser et à rendre possible l'accès à la radio et à la télévision locales de façon à garantir la continuité et l'efficacité de la communication au niveau des différentes communautés et à favoriser la formation de spécialistes de l'information culturelle. Par exemple RTL en langue luxembourgeoise par Proximus (?) dans l'Ardenne.

-Dans le domaine de la culture :

4. recommande que le fonds régional contribue au financement de projets destinés à soutenir les cultures régionales.

Il a été élaboré « une maison de la culture » au lieu d'une maison « DES CULTURES » c'est-à-dire en y incluant la culture luxembourgeoise, dans l'Ardenne à Arlon.

Le montant total du budget qui devait être élaboré pour la sauvegarde de la culture luxembourgeoise dans l'Ardenne représente **combien de milliards** ? et qui ont servi quels intérêts ?

Quant à insister sur les « € 9500 pour quelques panneaux », c'est persévérer dans la discrimination pour aboutir à la finalisation d'un génocide culturel... humainement parlant ce n'est pas glorieux, vous en conviendrez.

S'acharner à vouloir niveler par le bas, c'est tuer la poule aux œufs d'or, car c'est bien le plurilinguisme de nos pères et mères qui est à la base de la prospérité de notre grande région.

Va dans ce sens un article de Pierre NOTHOMB apparu dans « Avenir du Luxembourg » le 21 Novembre 1954 dans la rubrique « Dominicales » et intitulé « LA GRANDEUR D'ARLON BILINGUE » un bref extrait : « *Qu'est-ce qui fait, à travers les siècles, la grandeur et la fortune d'Arlon ? Si cette humble bourgade a été, dès le Moyen-Age, le berceau de tant d'hommes importants et influents dans les principautés voisines, ce fut à cause de leur connaissance des deux langues. Il n'y a pas en occident une ville qui ait produit autant d'hommes importants que l'humble Arlon de deux mille habitants* »

Louis STEPHANY Diedenbourg 02-12-24

